

# Processus d'inscription au « Collectif Porteurs H2O »



Vous êtes un professionnel de la gestion de patrimoine et vous souhaitez que vos clients puissent adhérer à l'Association Collectif Porteurs H2O ? Rien de plus simple, nous avons mis en place une procédure simplifiée d'inscription en 5 étapes dans laquelle Deminor vous accompagne tout au long du processus. Vous ne devez donc pas inscrire individuellement chacun de vos clients sur le site internet de l'Association, nous nous en chargeons.

## PHASE 1

### Confirmation d'acceptation des conditions d'intervention par l'intermédiaire professionnel

En tant qu'intermédiaire professionnel, vous confirmez que vous avez pris connaissance des conditions d'intervention des services fournis par l'Association, Me Dominique Stucki & Deminor. Une simple confirmation par e-mail suffit.

## PHASE 2

### Récolte des données et documentation

Vous recevrez un tableau Excel à compléter avec les données de vos clients qui devront être inscrits auprès de l'Association et seront parties à la procédure judiciaire. Des données fictives ont été introduites pour vous aider à bien comprendre comment cet Excel doit être rempli.

Nous aurons également besoin d'une pièce d'identité pour chaque client personne physique, ainsi qu'une attestation confirmant le nombre de parts et le type de side-pockets détenus au 31 décembre 2022 afin de prouver leur qualité de détenteur de side-pockets.

## PHASE 3

### Paiement des frais d'adhésion

L'Association demande des frais d'adhésion de 50€ par adhérent. Sur la base de l'Excel fourni en phase 2, l'Association émettra une facture qui sera adressée soit à l'intermédiaire professionnel soit à chaque adhérent. Nous pouvons assurer le suivi du paiement des factures auprès des clients finaux au besoin.

## PHASE 4

### Vérification des dossiers et validation de l'adhésion

Les dossiers de chacun des clients sont analysés par notre équipe. Vous aurez la possibilité de compléter un dossier si certain(e)s données/documents sont manquants. Un rapport détaillé vous sera envoyé sur l'état de validation de vos clients, et sera régulièrement mis à jour jusqu'à la validation complète de l'ensemble des adhésions de vos clients.

## PHASE 5

### Signature de la lettre de mission

Chaque client final doit signer une lettre de mission qui comprend (i) les conditions de Me Dominique Stucki en qualité d'avocat et (ii) les conditions du financement par Deminor. Vous devrez simplement informer votre client qu'il recevra un lien DocuSign dans sa boîte mail pour procéder à la signature électronique de cette lettre. Nous nous chargeons du reste lorsque nous avons reçu votre confirmation que le client est informé. Si vous souhaitez assurer vous-même le suivi des signatures des lettres de mission, c'est tout à fait possible également.